

# Un cas psychiatrique de Guantánamo vers la Belgique ?

JOELLE MESKENS

mercredi 19 août 2009, 08:24

**Une mission belge part ce mercredi pour Guantánamo, afin d'instruire le dossier d'un détenu libérable qui pourrait être accueilli en Belgique. Il pourrait souffrir de troubles mentaux.**



© AFP (archives)

Il leur faudra quatre ou cinq jours. Six membres d'une commission administrative interdépartementale quittent ce mercredi la Belgique à destination de Guantánamo. Mission : rencontrer un détenu libérable susceptible d'être accueilli prochainement en Belgique dans le cadre de la demande faite par les États-Unis aux pays européens. L'identité, et même la nationalité de l'ex-prisonnier, reste pour l'instant top secret. Un Ouzbek, un Ouïghour ? « *Il ne s'agit que d'une étape dans l'instruction d'un dossier* », souligne-t-on prudemment au ministère des Affaires étrangères.

« *Lorsqu'ils reviendront, les membres de cette commission devront encore faire rapport au gouvernement et c'est lui qui décidera en dernier ressort.* » La délégation belge compterait dans ses rangs un psychiatre. De là à penser que l'ex-détenu susceptible d'être accueilli en Belgique puisse souffrir de troubles mentaux, il n'y a qu'un pas. « *On peut penser que placer un ex-détenu dans une structure psychiatrique poserait moins de problèmes en termes d'accueil et de risque* », avance un fin connaisseur de Guantánamo. À moins qu'il ne s'agisse simplement de s'assurer de l'état de santé de l'homme pressenti ?

« *Il y avait à Guantánamo une section spéciale pour troubles mentaux* », explique Simon Petermann, professeur à l'Université de Liège, qui s'est rendu plusieurs fois à Cuba dans la prison américaine (1). « *Après plusieurs années de détention dans les conditions que l'on sait, des détenus sont devenus fous. Mais certains se sont aussi fait transférer parce que les conditions de détention dans cette section étaient réputées meilleures*, poursuit-il. *Il y avait parmi eux des simulateurs.* »

La priorité pour la mission sera évidemment de mesurer la dangerosité de l'ex-détenu pressenti. Comme convenu avec les Américains, il ne peut s'agir que d'un homme contre lequel ne pèse plus aucune charge. Rien à voir avec le cas des deux détenus tunisiens déjà condamnés par défaut en Belgique pour terrorisme et dont les avocats ont demandé le transfert pour y être jugés début octobre, rappelle-t-on au ministère des Affaires étrangères.

Pour autant, l'ex-détenu que la Belgique pourrait accueillir ne serait pas pour autant un enfant de chœur. « *Des gens qui n'étaient pas radicaux au départ peuvent l'être devenus à Guantánamo* », souligne notre source. « *Et ceux qui ont l'intention de se ranger peuvent être perçus comme des héros parce qu'ils reviennent de Guantánamo et peuvent être embarqués malgré eux.* » Pour Simon Petermann, la prudence s'impose. « *J'espère que la Sûreté de l'État et la police fédérale sont bien conscients de cela et prendront le cas échéant toutes les mesures pour surveiller l'éventuel ex-détenu.* »

Si le cas pressenti n'était pas retenu, la Belgique pourrait-elle étudier un autre dossier ? Les Affaires étrangères écartent a priori cette hypothèse. « *Les États-Unis avaient fait deux propositions aux Belges. Si l'une d'elles a finalement été écartée, ce n'est pas pour y revenir.* » À moins que la Belgique accueille finalement un ancien prisonnier pressenti au départ pour un autre pays européen...

La France, l'Irlande, le Portugal et l'Espagne ont en principe aussi marqué leur accord.

Barack Obama avait sollicité l'aide de l'ensemble des pays européens pour accueillir sur leur territoire un ancien détenu. Pour des raisons humanitaires, les États-Unis veulent

éviter de renvoyer dans leur pays d'anciens détenus qui pourraient être condamnés là-bas à la peine de mort. Le président américain, qui en avait fait une promesse de campagne, devrait fermer la base de Guantánamo d'ici à janvier 2010. Un projet de construction d'une prison spéciale pour la remplacer sur le sol américain est actuellement à l'étude.

(1) Simon Petermann, *Guantánamo, les dérives de la guerre contre le terrorisme*

,

éditions André Versaille.